

New York interdit le foie gras !

En cause, le gavage.



New York interdit le foie gras !

Le conseil municipal de New York a adopté mercredi un texte interdisant la commercialisation du foie gras à partir de 2022. Et attention ! Comme à l'époque de la prohibition pour l'alcool, on ne badine pas avec la loi.

Dans trois ans, il sera interdit de vendre du foie gras, d'en servir ou même d'en détenir. Les contrevenants s'exposeront à une amende comprise entre 500 et 2 000 dollars, susceptible d'être renouvelée toutes les vingt-quatre heures.

Après l'état de Californie en janvier dernier, New York à son tour prend des décisions drastiques de protection des animaux, tout comme le Danemark, le Royaume-Uni ou l'Australie, où la production est interdite mais pas la consommation.

Qu'en sera t il donc quand le foie gras sans gavage arrivera sur le marché ? Quelques-un s'y essaient déjà, notamment sur des élevages d'oies. Voilà qui va encourager les industriels à la recherche de solutions pour obtenir le précieux produit sans gavage.

Une solution que n'envisage sûrement pas Ariane Daguin, fondatrice et PDG de D'Artagnan, société intermédiaire qui alimente en foie gras une bonne partie du marché new-yorkais, et qui doit faire bouillir le papa André Daguin, grand défenseur du bon goût et des traditions du Sud-Ouest.

Pas d'inquiétude pour les éleveurs français ; leur pénétration chez le grand Sam est quasi insignifiante. Les Américains font appel à des producteurs locaux.

D'ici là, les cartes auront le temps d'être rebattues.